

Procès-verbal du Conseil AGL du 28 septembre 2016 18h30 - Sud 6

Conseillers et conseillères AGL présent·e·s :

Membres AGL présent·e·s :

Procurations :

Ordre du jour :

- I.** Accueil des conseillers
 - 1) Approbation ODJ + PV dernier conseil
 - 2) Démission et élection des nouveaux conseillers
 - 3) Démission responsable communication et ouverture du poste
 - 4) Approbation des nouveaux chefs de délégation
 - 5) Dates des Conseils du Q1
- II.** Rapports des sites et des mandats
 - 1) Saint-Gilles n'a rien à présenter
 - 2) Woluwé
 - 3) Mons
 - 4) Conseil d'administration
- III.** Fusion/Absorption
- IV.** Rapport de Comité
- V.** Démission de la présidence du Conseil
- VI.** Démission et élection mandats externes :
 - 1) 1 poste représentation communautaire
 - 2) 1 poste CAC
- VII.** Comptes annuels
- VIII.** Budget
- IX.** Charte notes de frais
- X.** Précisions sur la note QCM standard setting discutée lors du conseil de juin
- XI.** Plan syndical
- XII.** Note sur la "Loi Peeters"
- XIII.** Commission animation
- XIV.** Information Week-end AGL

I. Accueil des conseillers

Santiago accueille les conseillers et fixe le cadre de fonctionnement.

1) Approbation ODJ + PV dernier conseil

Les PV sont approuvés par consensus

2) Démission et élection des nouveaux conseillers

3) Démission responsable communication et ouverture du poste

Santiago revient sur la démission et annonce la mise en place d'une chargée de mission en communication en attendant que quelqu'un soit élu par le conseil, il s'agit de Ruth.

4) Approbation des nouveaux chefs de délégation

François-Xavier est désigné pour le CEFO

5) Dates des Conseils du Q1

Pas d'objection sur les dates. **Hugues** demande s'il y en aura sur des sites. **Santiago** répond qu'il y en aura sans doute mais l'endroit n'est pas déterminé pour l'instant

II. Rapports des sites et des mandats

1) Saint-Gilles n'a rien à présenter

2) Woluwé

3) Mons revient sur la baisse des subsides par l'AGL centrale et demande ce qu'il en est, particulièrement pour les événements à venir.

Louis explique qu'il reviendra là dessus.

4) Conseil d'administration

Hugues présente les discussions qui ont eu lieu au niveau du CA concernant la fusion.

Il y a eu 10% de nouveaux étudiants dans toutes les facs. L'idée est de garder Saint Louis mais de l'englober tout en gardant les emplois et les cursus en sachant qu'un tiers est prof sur les deux sites.

Ce ne sera pas une absorption pure mais il faut encore définir ce qu'il en sera. Ce ne sera pas une nouvelle instance comme lors de la fusion à 4 discutée en 2009. Il y a un problème au niveau décréto et financier (plafond d'étudiant finançant l'UCL atteint).

III. Fusion/Absorption

Tanguy explique le point. Il y a peu de nouvelles informations depuis juillet et l'annonce de la fusion, le 4. Il y a beaucoup de questions très concrètes pour lesquelles il n'y a pas de décision claire. On ne peut donc pas se positionner pour l'instant. Contacts ont été pris avec des ancien-ne-s étudiant-e-s impliqué-e-s durant l'ancienne fusion et des doyens. La stratégie des étudiant-e-s à l'époque était simple et efficace : il y avait beaucoup de discussions et ont du coup ils ont réservé leur décision le plus tard possible, en amenant des points concrets. Si un (dés-)accord avait été donné directement, il aurait été plus dur de négocier.

Le problème ici est qu'on doit négocier sur des éléments où on n'a pas les cartes en main.

Au CA, le point fusion était un simple point d'information, mais transformé en point délibération. Plusieurs discussions sur les éléments qu'on considère importants, ce que nous on veut apporter dans le débat, comme étudiant-e-s.

Nous sommes aussi en contact avec les étudiant-e-s de Saint Louis. Blondel veut que les professeur-e-s ne se parlent pas entre eux. Nous avons aussi des contacts avec le BEA (parce qu'il y a eu une contreproposition de l'ULB)

Questions:

Romain précise que Saint Louis a triplé le nombre d'étudiants en 15 ans et le financement n'a pas suivi et il y aurait une forme de promesse par Blondel à ce

niveau là. Saint-Louis s'estime trop peu subventionné et c'est le principal incitant pour eux.

Il y avait, au moment du vote à Saint Louis, 1 contre et 3 abstentions.

Il faut 80% pour que ça passe et là on est autour de 66% actuellement.

Lancelot demande si techniquement, c'est possible ? Est ce que ça implique une baisse de financement de Saint Louis ?

Tanguy précise que si la fusion se fait, il n'y aura que l'entité fusionnée qui aura l'argent et après ça sera une négociation en interne et donc au détriment d'un autre site de cette université grossie.

Christian demande s'il y a des convergences avec les autres délégations au sein du CAC ou du CA ? Représentants du Corsi ou Cora ?

Tanguy répond que pour l'instant, il y a trop peu d'éléments pour que les gens se positionnent sauf ceux pour qui ça sera d'office positif et qui ont eux, logiquement, pris position pour la fusion.

Il y a néanmoins un consensus pour dire que le manque d'information est gênant.

Les exceptions sont donc des gens pour la fusion et qui considèrent qu'on aurait dû attendre que la fusion soit actée que pour l'annoncer, ce qui témoigne d'une vision particulière de la démocratie interne.

Il y a déjà un pouvoir très fort du collège rectoral et risque que la fusion accentue encore cela.

Christian insiste en disant que ça reste intéressant de contacter les délégations pour voir ce qu'on peut faire.

Tanguy précise qu'il faut 80% à Saint-Louis mais en interne, c'est 50% chez nous

Antoine veut savoir comment est ce que l'AGL va procéder ? Un GT ?

Hélène répond que pour l'instant ce qu'on prévoit, c'est de contacter les BDE concernés et organiser des consultations pour construire une position commune présentée au conseil. On se concertera alors avec le CE de Saint-Louis.

François demande s'il y a un GT qui se lance en interne ?

Tanguy dit qu'on peut le lancer maintenant et ça lui semble logique de l'initier maintenant.

Romain souligne que si on veut avoir un GT, il faut des infos, pour l'instant on a rien, tantôt on dû demander pour avoir des slides et c'est tout ce qu'on a. Il n'y a pas de retours pour l'instant parce que ça n'a pas avancé sauf si c'est en dehors des instances de concertations, ce qui ne serait pas cool. Donc faire un GT pourquoi pas mais le risque c'est de ne pas avoir de matière de travail.

Hugues croit que, par rapport à ce que dit Romain, on peut déjà se préparer et réfléchir à notre position. Lors de la fusion passée, ils avaient fait une liste des points positifs, négatifs, et des exigences à avoir. Pour ça, on peut déjà faire un GT, et il y aura déjà du travail à faire.

Santiago demande qui veut prendre la tête du GT ?

Romain se présente car il estime que ça rentre dans son rôle de VP multisite.

<i>Romain est élu par consensus à la tête du GT fusion</i>

Tanguy enjoint les gens du Cac et du CA à suivre attentivement le travail de ce GT

IV. Rapport de Comité

Cf. documents préparatoires

François trouve que c'est dommage de ne pas collaborer avec la Fondation Louvain sur leurs projets.

Tanguy précise qu'ils voulaient juste qu'on communique leurs projets (rien d'autres).

V. Démission de la présidence du Conseil

Santiago explique le contexte de la démission de Fermin et de Caroline. Il rappelle que la présidence est élue en ticket et que donc il est également démissionnaire.

Nicolas lit le courriel adressé par Caroline au Conseil et donnera ses commentaires par après.

Caroline lui a expliqué la situation. Il a été fort choqué de savoir qu'une telle personne motivée soit à tel point dégoûtée après quelques mois parce qu'on l'a utilisée dans une direction ou une autre.

Il comprend bien qu'il y a des enjeux et qu'on veuille discuter mais il pense qu'il n'y a même pas besoin de savoir qui a fait ou dit quoi mais uniquement le constat de l'état de Caroline montre qu'il y a eu des abus. Personne n'aurait aimé commencer son engagement de cette manière...

Il imagine que maintenant, tout le monde va s'entre-tuer mais il y a quand même une victime dans l'histoire et c'est une étudiante qui était motivée de s'impliquer dans l'AGL.

François dit qu'il ne comprend pas en quoi un trio n'était pas envisageable pour elle alors qu'à la base ils avaient été élus en ticket en trio à l'époque.

Ilias pense que Caroline s'est adaptée au duo mais elle trouvait que ce n'était plus envisageable.

Santiago pense que le problème n'est pas tellement le trio mais surtout les personnes impliquées.

Tanguy pense que le trio n'était plus envisageable dans les conditions telles que se présentaient et les pressions qu'elle allait connaître.

Nicolas souligne que Caro a dit qu'elle démissionnait mais que de toute façon elle ne voulait plus de poste de présidence cette année au conseil mais plutôt s'impliquer au niveau de Woluwé avec des mandats internes.

Guillaume dit qu'il lui semble que ce qu'il ressortait, c'est que ça sortait des listes Cactus et Alm'action, est ce que c'est vrai que pour ces deux listes, un tel trio n'était pas envisageable ?

Santiago dément fortement et confirme qu'il était favorable à un trio. Il dit ne pas penser en termes de listes, qu'il n'a jamais eu de pression et qu'il est pour qu'on travaille avec un maximum de gens.

Nicolas confirme que pour Alm'action, il n'y a pas de problème puisqu'on avait élu un trio mais maintenant vu la manière dont ça s'est fait, on ne va pas tomber amoureux les uns des autres et ça va être compliqué de travailler avec un bon trio.

Ophélie explique que depuis que Fermin n'est plus actif, elle a toujours dit que j'étais ok pour le remplacer, si possible. Si Fermin n'est pas là, elle était prête à le remplacer.

On lui a envoyé un message il y a une semaine pour dire qu'elle voulait juste ramener des voix à l'UNECOF et où on mettait en doute ses motivations et ses choix politiques.

S'il y a vraiment des problèmes vis à vis de sa candidature, elle peut les entendre mais ces arguments ne lui semblent pas fondés.

Hugues a juste deux points. Sur la logique de liste, nous on a jamais eu de contact de liste par mail ou par réunion ou groupe de discussion. La liste n'a plus de coordination. Sinon au niveau du fond, une réflexion c'est de se rappeler de donner à des gens qui ont l'habitude de l'AGL les postes lourds comme peut l'être celui de président du conseil. Il y a beaucoup de pressions. L'erreur ça a sans doute été de désigner quelqu'un qui ne s'attendait pas à cette pression.

Marie-Hélène est mal à l'aise par rapport à la conversation telle qu'elle est menée. Elle lit un sms : certaines personnes devraient s'excuser. Il y a des faits qui sont du harcèlement, et ça pose vraiment problème et il faut crever cet abcès là.

Julien B.: le sujet est évidemment fortement épineux et la situation est dommage qu'une personne motivée arrête comme ça, on doit pouvoir la motiver et la faire s'épanouir dans sa fonction. Il rejoint Hugues sur le fait qu'il faudrait quelqu'un de plus expérimenté.

Sur les faits, il dit que c'est dommage. Pour ce qu'il est de Fermin, il a eu des problèmes familiaux etc., mais il avait vraiment la volonté de s'engager. Pour ce qui est de Caroline, il y a peut être des gens qui veulent discuter avec lui, ils ont son numéro. Il a effectivement parlé avec Caroline, de manière calme. Il voulait juste proposer qu'Ophélie, Caro et Santiago aille boire un verre pour discuter.

Et fatalement quand il veut dire quelque chose à quelqu'un, il ne lui envoie pas des messages, il ne l'appelle pas, il lui en parle. Pour mettre les choses à plat, il proposait aux personnes de parler ensemble.

Il voulait que Caro continue à s'engager, elle a beaucoup de choses à gérer, c'est pas facile. Il regrette cette situation là.

Romain ne veut pas s'énerver mais de quoi on parle là maintenant, on parle de harcèlement, de logique de liste. Si Ophélie voulait prendre la présidence, il fallait le faire ici en conseil et le faire savoir dans les formes.

On a eu Caro au téléphone et elle a très clairement dit qu'elle ne pouvait pas allumer son téléphone sans avoir un message. Elle a dit que cette attitude a commencé dès qu'on a pensé qu'elle n'allait peut être pas voter contre la FEF.

Elle a dit nommément que l'attitude avait changé quand peut-être elle aurait pu changer d'allégeance entre la FEF ou l'UNECOF. Romain se fiche de savoir qui est président du conseil mais c'est quand même grave qu'on soit en train de causer de logiques de listes alors qu'on parle ici de quelqu'un qui s'est fait harceler. Le débat sur le poste, il doit avoir lieu en conseil pour le poste.

Il faut que les gens remettent ça en perspective, réfléchissent pourquoi ils s'engagent, il y a des bornes qui ont été dépassées.

Il y a une logique qui a été dépassée, en tout cas il y a quelque chose qui foire.

Ruth est totalement d'accord avec ce que Romain a dit. Elle espère qu'on va clôturer ce débat et que les personnes nommées vont présenter des excuses. Pour les gens qui veulent se présenter, qu'on fasse ça ici au conseil et que les gens se présentent. Elle n'est pas Cactus, elle s'en fout. Il faut revenir sur ce dont on parle et mettre ce débat à la cons de côté, ça craint à mort.

Chacun doit se dire qu'on doit essayer d'être un CE uni. Il y a une meuf de 18 ans qui s'est cassée quoi ! On doit taffer ensemble!

C'est pas la liste qui met la pression, c'est des personnes et ceux qui font ça le font en se cachant derrière les histoires de listes. On s'en fout, on est là pour taffer ensemble et il y a des choses plus intéressantes à faire que d'être président du conseil.

Caribou pense que même si Julien ne ressent pas que son comportement était problématique mais que si elle parle de harcèlement il faut peut être prendre ça en compte.

Si Julien se mettait à sa place deux secondes, et c'était sans doute pas son envie au départ. C'est facile de dire je suis désolé de la situation mais ce serait bien d'être désolé personnellement et d'agir en fonction et de s'excuser.

Elle parle de Julien parce que c'est lui qui a réagi, mais je m'adresse à toutes les personnes qui peuvent se sentir concernées.

Nicolas dit qu'il n'a pas a priori contre Julien ? Ils ne se connaissent pas.

C'est bien de dire qu'on est désolé de la situation, mais il faut aussi être désolé de ce qu'on a fait. D'accord, il y aurait peut être eu des éléments différents mais en attendant, il y a une personne qui a souffert.

Ce n'est pas tout à fait une action de saint esprit et ce n'est pas du bashing non plus.

Charline vient de débarquer dans toute cette histoire et depuis qu'elle est là, elle n'entend parler que de Cactus et Geronimo.

S'il y a des choses, il faut des preuves, etc. Ce n'est pas à 60 personnes de discuter de cela, c'est une affaire privée, donc certes l'AGL peut encadrer mais ça doit se faire entre les personnes concernées.

Guillaume va essayer de la faire courte, on est pas là pour faire un lynchage public. Si elle a un problème personnel, elle doit régler ça en privé. S'il y a des personnes qui ont des problèmes personnels avec Caro, elles doivent régler ça avec ces personnes. Caro démissionne parce qu'elle était prise dans la pression entre deux listes. Ça se fait pas, je trouve ça vraiment déplacé de transformer le conseil en tribunal.

Tanguy explique que ça reste un problème du conseil car le résultat est la démission de la Présidence du Conseil. On travaille depuis 3 mois, on travaille bien, et il n'a de problème avec personne. Certes, Il faut qu'une partie se fasse entre personnes (si Caro le souhaite).

Donc non, on ne peut pas renvoyer ça à un problème privé. Elle n'a pas voulu venir ici tellement elle ne supportait pas les pressions. C'est la présidence du conseil, ça nous concerne tous, on va devoir bosser un an complet ensemble.

On doit encore bosser un an complet, si on n'a pas un minimum d'assurance qu'on est pas en train de tirer dans les pattes des autres...

Quand elle est venue s'expliquer, elle est venue s'expliquer au Comité. On trouve ça dommage mais il reste que c'est aussi un problème de l'AGL de manière général. Si elle avait juste démissionné, on en discuterait pas ici. Il faut empêcher que ça ne recommence et c'est heureux qu'on puisse en discuter et qu'elle n'ait pas juste disparu dans la nature.

Il va y avoir le processus normal d'élection de la Présidence du Conseil, mais il faut que ces personnes puissent travailler ensemble et qu'elles aient l'assurance de ne pas subir cet harcèlement.

Julien se rappelle que quelqu'un a dit qu'elle est jeune et qu'il faudrait qu'elle ait davantage d'expérience en commission, lui trouve que c'est une bonne chose que quelqu'un qui débute puisse accéder à ce genre de fonction, c'est une belle idée de la démocratie selon lui.

Le rôle de l'Assemblée n'est pas de jouer le rôle de la Police, il faut plutôt trouver des solutions plutôt que des responsables. Sur la logique de liste, il trouve qu'il y a beaucoup de choses qu'il trouve intéressante chez Géronimo. Il y a beaucoup de convergences entre les listes.

Il pense que les listes ne sont pas si différentes qu'elles veulent le croire. Elles ont des projets et des envies communes et elles peuvent assumer ces différences pour travailler ensemble.

Gwen clôture en soulignant fortement que les événements qui se déroulent, c'est une honte. Cela jette le discrédit sur la fonction de conseillers AGL. Les étudiants disent que les conflits politiques gangrènent les listes, il faut leur donner tort. Il faut que les responsables se regardent dans une glace et réfléchissent à leur engagement.

Santiago précise que pour les candidatures, il invite les gens à le contacter. Au prochain conseil, on élira donc une nouvelle présidence du Conseil et un nouveau responsable commu.

Christian trouve qu'aucune conclusion n'est tirée de ce débat. Comment on traite tout ça ? On a eu des sorties, très belles ? On fait quoi ? On passe au point suivant ?

Pierre dit qu'elle s'est sentie harcelée car elle a reçu des messages dans tous les coins. Il faut voir par quels canaux on communique. Il faut UN canal de communication.

ça peut être une piste de solution. Si on passe par tous, c'est facile de se sentir harcelé.

Santiago dit qu'il existe une adresse du conseil, et personne n'a utilisé cette adresse donc voilà...

Maxime dit c'est le contenu de la communication le problème, pas les canaux. On doit aller plus loin que juste ce qu'on a fait maintenant. Ce qui s'est passé est grave mais on doit prendre des décisions.

Ruth demande : est ce qu'on se dit qu'on ajoute quelque chose dans le ROI ? Sanction ?

François propose la médiation. On met les personnes (volontairement) ensemble et elles discutent entre elles. De là on verra la suite qui sera donnée. Il faut que les problèmes soient discutés entre elles : c'est un problème entre quelques personnes.

Marie-Hélène dit que le point de pierre, si vous communiquez à la présidence du conseil, c'est trois personnes, si c'est juste une seule personne qui est visée alors on passe d'office par un mauvais canal et donc ça ne va pas.

On peut aussi dire que la médiation peut être proposée à Caro.

Guillaume dit qu'il faut initier une réflexion sur le fait que derrière les désaccords d'idées, il y a des logiques de personnes. Parfois on écrase une personne parce qu'il y a des idées derrière et on oublie qu'il y a des personnes derrière. On perd parfois de vue les enjeux.

VI. Démission et élection mandats externes :

1) 1 poste représentation communautaire

Guillaume Dos Santos et Hélène Langumier (Caribou) sont élus en ticket par consensus.

2) 1 poste CAC

FX présente le mandat.

François Lemaitre est seul candidat et est élu par consensus

VII. Comptes annuels

FXL présente les comptes.

Romain rappelle que la commission subside socio-culturels se réunira prochainement

François-Xavier est déchargé de son poste de trésorier à l'unanimité

des votants. (44 / 44)

Les comptes sont approuvés par le même quorum.

VIII. Budget

Louis présente le budget et explique les règles de financement.

Questions :

Antoine souligne qu'au niveau du budget téléphonie et internet, on reste à 5.000 EUR alors qu'on sait qu'il existe bien moins cher. et FX a mis dans sa note qu'il y avait bien moins cher.

Louis dit qu'il y a une règle depuis toujours qui dit que les frais de téléphone sont remboursés pour les gens du comité et de l'AGL en général. Il y a des gens qui dépensaient une fortune en téléphonie et ça reste du bénévolat donc on ne doit pas rendre les choses payantes.

Antoine trouve que 2.000 EUR, c'est beaucoup pour le week end AGL.

Louis précise que ce ne sera pas utilisé totalement, et j'ai prévu large car c'est important.

Antoine dit qu'il y a que les gens de l'AGL qui participent donc on peut diminuer ce budget.

Ilias rappelle qu'il a été décidé dans un conseil AGL passé que l'on rendait les weekend AGL gratuits mais il ne pense pas qu'on ait voté ça définitivement.

Ruth rappelle également que le premier weekend se déroule à Louvain-la-Neuve donc il sera bien moins cher que le budget prévu.

Ilias demande si le budget « cocom », c'est commission communication ou commission communautaire ?

Louis précise que c'est bien la commission communication.

Ilias demande quel budget va dans CoCom et dans la commission communautaire car c'est un peu ambigu ?

Louis précise que la cocom, ça fait plusieurs années qu'on ne sait pas ce que c'est et là pour l'instant mais ça devrait changer à l'avenir.

Florian demande pourquoi le matériel de manif a augmenté ?

Louis dit que ce n'est pas le matériel de manif en soi mais le budget publicité ?

Martin demande si on peut réattribuer ? A quel point est ce que c'est définitif ?

Louis confirme que l'on peut réadapter assez facilement au niveau du budget revu.

Ilias demande si on ne devrait pas créer un poste welcome day ? dans le poste Relations Extérieures

Louis dit qu'il aurait dû séparer matériel de manif et matériel de publicité. C'est vrai que la publicité pourrait aller en Relations Extérieures.

Antoine demande pourquoi il y a 150 EUR pour les représentants AGL ?

Louis explique qu'il y a le BBQ des représentants qui a été mis dans le mauvais poste l'année passée.

Hugues demande à ce que le budget de l'UBE soit fixé à 400 EUR

Louis dit que oui c'est prévu, on peut donc augmenter.

Vote sur l'approbation du budget

Votes pour : 43

Abstention : 1

Vote contre : 0

Le budget est approuvé (sous réserve du budget de l'UBE à fixer à 400 EUR)

IX. Charte notes de frais

Louis dit qu'il y a beaucoup de notes de frais mais pas vraiment de règles qui entourent tout ça. C'est pour recadrer les choses. Voir charte distribuée aux conseillers.

Rien de changé dans le contenu (agrapher, etc.)

Trajets effectués dans le cadre de l'AGL sont remboursés. Pour les instances de l'UCL, c'est remboursé par les instances.

Il faut aller vite pour les notes de frais (2 mois grand max). Tout ce qui date d'avant le 1er juillet 2016, c'est n'importe quoi sauf si ça rapporte en réalité à l'année 2016 2017 ou si ça rentre dans le budget précédent.

Remboursement de verres : c'est toujours un débat.
Cfr doc.

Hugues demande si les frais de transport couvrent aussi ceux de l'UBE ?

Louis répond que Oui.

Ilias souligne une contradiction : c'est limité à deux mois mais QUID si tu dépenses en juin ?

Louis précise que ce n'est plus possible après le 30 juin parce que le rôle du trésorier se termine au 30 juin.

FXL demande dans quelle catégorie est-ce que les verres rentrent?

Louis dit que ce sont des Frais de représentation

Vote sur l'approbation de la Charte des Notes de Frais

Votes pour : 43

Abstention : 1

Vote contre : 0

La Charte est approuvée

X. Précisions sur la note QCM standard setting discutée lors du conseil de juin

Rappel : Proposition de supprimer les QCM et les remplacer par "Standart Setting" : pas de point négatif mais on doit répondre à tel nombre de questions de manière correcte.

Christian ne saisit pas l'enjeu.

Salim explique que C'est une simple reprécision de la note.

Maxime demande quel est l'intérêt ?

Salim dit que ça été discuté en juin mais en gros ça permet un système de sélection.

Antoine explique que récemment, la KUL a changé le système d'évaluation.

Salim précise qu'ils ont lancé un mode différent selon l'éloignement avec la bonne réponse.

Hugues dit qu'au lieu de cocher ce qui est vrai, il faut cocher ce qui est faux. Si tu n'en coches qu'une partie, tu reçois quand même des points.

XI. Plan syndical

Hélène et Tanguy présentent le document.

Antoine est surpris car au dernier conseil, on n'a pas pris position contre le plan Peeters mais dans le plan syndical on invite à aller à la manifestation ?

Hélène dit qu'en réalité, l'idée est de faire d'abord l'explication concernant la loi Peeters et par la suite si les gens veulent se mobiliser ils le peuvent.

Tanguy rappelle que de toute façon la manifestation est co organisée par les deux grandes orc qui vont de toute façon appeler leurs membres à participer donc dans ce cadre là, il n'y a pas de problème à appeler à manifester.

Benjamin demande est le rôle de l'UBE dans le cadre des contacts avec les BDE en vue de discuter la fusion ? Point de vue sécurité, vous parlez vraiment "sécuritaire", ou bien des relations avec les autorités communales ? Enfin, on ne parle pas beaucoup du logement et de la mobilité.

Tanguy explique que pour l'UBE, on a déjà été les voir, pour la communication, on est en contact et l'UBE participera aux réunions avec les BDE.

Pour la problématique sécuritaire et l'animation, pour le cas des 24h, la commune aurait pu décider de ne pas en tenir compte. Il y a un GT avec le CSE pour voir ce qu'on fait. On veut aussi avoir une réflexion sur ce que ça implique au delà de ça.

Sinon de manière générale, on constate une hausse des frais de sécurité pour toutes les activités et ça nous concerne parce que c'est pris sur le budget social de l'animation.

Il faut parler avec l'UCL pour voir si on peut faire des choses plus économiques et plus efficace.

Il y a aussi de manière plus large une remise en question du fait de mettre plus d'acteurs de sécurité privé et de police. Ca peut aboutir à tuer les événements culturels.

Pour logement et mobilité, ça s'explique parce que ça été la grande campagne l'année passée donc on veut éviter les répétitions.

Au niveau de la mobilité de manière générale, on va un peu en parler mais ce n'est pas le centre de la campagne, on ne peut pas tout prioriser.

Christian remercie pour ce Plan Syndical et demande quelle suite sera apportée à la manif des étudiants internationaux ?

Le recteur est venu en parler, y a-t-il eu une suite? Sinon par rapport à la fusion, dans la phase où on est maintenant, il faut construire une position commune.

Sur la fusion, il faut unifier les positions avec le mouvement étudiant mais aussi avec les autres délégations. Il faut envisager d'autres alliances notamment avec le personnel technique et ouvrier. C'est possible qu'ils aient les mêmes critiques ou positions que nous sur la fusion.

Hélène dit qu'on a eu des bons retours sur la manif. La CGEI va prendre rdv avec le recteur. Il y a également une plateforme interunif avec des étudiants internationaux de chaque unif. Ca sera aussi traité à l'ARES donc on y sera attentifs.

Tanguy est tout à fait d'accord sur la fusion : les contacts sont à prendre avec tous les acteurs de l'université et donc tous les corps et les délégations syndicales. Globalement les craintes sont partagées sauf pour les ultras de la fusion.

Pierre ne comprend pas très bien l'aménagement entre la note et le Plan syndical, l'utilité de la note.

Hélène confirme qu'effectivement, normalement, ça devait être dans le sens contraire au niveau des notes.

Vote sur le plan syndical

Le plan syndical est approuvé à l'unanimité (42 votes)

Néanmoins, le point « manifestation contre la loi Peeters » sera supprimé (voir ci-dessous)

XII. Note sur la “Loi Peeters”

Ruth présente sa note.

François souligne qu'on parle bien de dire que l'AGL prend position par rapport à cette note. Par contre, dans le Plan Syndical, on parle de participer à la manif ? Par ailleurs, s'il y a conférence, il y a de très bons profs de droit social à l'UCL.

Ruth rappelle qu'il y a conférence le 5 octobre.

Hélène est assez d'accord avec la remarque précédente sur la manifestation Peeters dans le cadre du Plan syndical, j'ai mal écrit cette partie du Plan Syndical.

Vote sur la note « Loi Peeters »

Votes pour : 41

Votes abstention : 1

Votes contre : 0

La note est approuvée par le Conseil

XIII. Commission animation

François Lemaitre est élu Président de la Comm Anim

XIV. Information Week-end AGL

Le WE se déroulera du 21 au 23 octobre. Partage de l'événement facebook.